

RECRUTEMENT INTERNE

Les informations actuellement disponibles dans divers outils (outlook, org.chart, myRH,...) seront regroupées sous un seul module ainsi que les données personnelles, administratives et professionnelles.

L'accès sera soit public, soit limité au HRBP et/ou manager suivant les sujets.

Ce qui ne change pas

- Les informations publiques : nom, prénom, fonction, mail, tel, organisation...
- La possibilité d'afficher son CV (dans « le profil » du Hub).

Le salarié est libre d'indiquer les informations qu'il souhaite.

Ce qui change

- L'outil.
- **L'utilisation du CV pour le recrutement interne** : les managers rechercheront les profils dont ils ont besoin et contacteront les salariés, même ceux qui ne se sont pas déclarés en mobilité



- + Le Hub renforce le travail collaboratif en permettant la consolidation de réseaux
- + Le marché de l'emploi sera plus transparent, tous les profils pouvant être visibles à tous les managers.
- + Les managers ont accès à un large panel de candidats potentiels.

RISQUES



- Accès difficile aux moyens informatiques et temps insuffisant pour pleinement bénéficier de l'effet « réseau social »
- Contraintes émotionnelles.
 - ✓ Craintes de certains salariés à « s'exposer » sur « le hub ».
 - ✓ Difficultés à évaluer ses compétences..
 - ✓ Manque d'appétence pour les réseaux sociaux
 - ✓ Compétition entre salariés pour présenter le plus beau CV
 - ✓ Pression pour accepter ou refuser la mobilité
- Surcharge pour les managers. Ils devront désormais s'occuper eux-mêmes du recrutement interne.

La consolidation dans un outil unique d'informations est bienvenue.

Le processus de recrutement devrait gagner en transparence en élargissant le panel des candidats potentiels.

Pour autant la **CFE-CGC** demande la mise en place de règles afin d'éviter que le processus de recrutement ne devienne un « mercato » pouvant déstabiliser les organisations et les salariés.

A défaut, ce nouveau processus ne sera, pour la plupart des salariés, qu'un « machin » sans intérêt et l'objectif affiché de rendre les salariés plus acteurs de leur vie professionnelle ne sera pas atteint !

La CFE-CGC à votre écoute !

Tél : 05 61 93 97 57 – Email : syndicat.cfe-cgc-toulouse@airbus.com